



Lyon, le 4 juillet 2019

Monsieur Jean-Claude Ruyschaert  
Président de la Commission particulière du  
débat public  
Nœud Ferroviaire Lyonnais Long Terme  
Regus, 21 avenue Georges Pompidou  
69003 Lyon

## Objet : Contribution au débat public sur le Nœud Ferroviaire Lyonnais

Monsieur le Président de la Commission particulière du débat public,

Le territoire de notre comité d'intérêt local est particulièrement concerné par le projet d'aménagements de long terme du nœud ferroviaire lyonnais. Longé par l'autoroute A6 et ses nuisances, traversé par une des voies majeures d'écoulement du trafic Fret au milieu de La Confluence, il héberge également la gare de Lyon Perrache.

Notre CIL émet un avis favorable aux aménagements projetés, à savoir la réalisation de 2 voies supplémentaires souterraines entre Saint Clair et Guillotière et d'augmenter le nombre de voies à quai de la gare actuelle de Lyon Part Dieu –option en souterrain- ; de même la mise à 4 voies entre Saint Fons et Grenay.

Ces aménagements, comme le montre le projet, permettront d'accroître le nombre de TER, de TGV, et favoriseront une indispensable régularité. Ils permettront de réduire significativement la traversée de notre quartier par des trains fret transportant entre autres des matières dangereuses ; en attendant cette échéance lointaine, nous exigeons que des crédits suffisants soient affectés à la maintenance des voies traversant les 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements, zones densément peuplées.

Bien entendu pour atteindre cet objectif, le projet de CFOL devra conjointement être mené à bien pour écarter le trafic fret de l'agglomération. Nous formons le vœu que le ferroutage soit d'ici là relancé pour éviter la saturation des autoroutes contournant Lyon.

Nous souhaitons vivement que les études soient réalisées pour qu'aboutisse le futur métro E à la gare souterraine de Lyon Part Dieu, évitant ainsi que se renouvellent les erreurs du passé. La connexion de cette nouvelle ligne de métro devra permettre aux usagers des TER de pouvoir rejoindre plus facilement les divers quartiers et villes de la Métropole.

La gare de Lyon Perrache devrait être origine et destination de plus nombreux TER, ce qui permettrait également de soulager Lyon Part Dieu ; en attendant nombreux sont ceux qui souhaitent de meilleures liaisons ferroviaires entre Lyon Perrache et Lyon Part Dieu.

Dans l'espoir d'une écoute attentive de notre position, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la Commission particulière du débat public, l'expression de mes sincères salutations.

Joël SÉRAFINI  
Président

